

Dans ce numéro

1 Lois municipales modifiées

Règlements municipaux modifiés

Gazette officielle du Québec, Partie 2, fascicule n° 23 du 4 juin 2008

2 Gazette officielle du Québec, Partie 1, fascicule n° 22 du 31 mai 2008

Gaudet Éditeur ltée
5278, rue Nantel
Saint-Hubert (Québec) J3Y 9A7
514/893-2526 (téléphone)
1-800/481-8702 (no sans frais)
514/893-0244 (télécopieur)
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>

La veille municipale



GAUDET

ÉDITEUR LTÉE

Vous avez fait le meilleur choix en vous procurant **ACCÈS LÉGAL^{md}** : la bibliothèque législative **la plus à jour, la plus exhaustive et la plus conviviale**. Bon travail!

*Jules Édouard Gaudet, avocat
directeur général*

Lois municipales modifiées

Aucune modification cette semaine.

Règlements municipaux modifiés

Règlement sur les normes d'équivalence de diplôme et de la formation aux fins de la délivrance d'un permis par l'Ordre des podiatres du Québec, [R.R.Q., c. C-26, D. 427-2008 du 30-04-08, (2008) 140 G.O. 2, 2004], aa. 2, 12.

Erratum, (2008) 140 G.O. 2, 2965.

Règlement sur l'exercice de la profession de dentiste en société, [R.R.Q., c. C-26, D. 498-2008 du 21-05-08, (2008) 140 G.O. 2, 2923], nouveau.

Règlement sur les diplômes délivrés par les établissements d'enseignement désignés qui donnent droit aux permis et aux certificats de spécialistes des ordres professionnels, [R.R.Q., c. C-26, r. 1.1], a. 3.01.

Règlement modifiant le Règlement sur les diplômes délivrés par les établissements d'enseignement désignés qui donnent droit aux permis et aux certificats de spécialistes des ordres professionnels, D. 496-2008 du 21-05-08, (2008) 140 G.O. 2, 2921, a. 1.

Règlement sur le rapport annuel d'un ordre professionnel, [R.R.Q., c. C-26, r. 5.1], a. 3.

Règlement modifiant le Règlement sur le rapport annuel d'un ordre professionnel, D. 494-2008 du 21-05-08, (2008) 140 G.O. 2, 2919, a. 1.

Règlement sur les activités professionnelles pouvant être exercées en perfusion clinique, [R.R.Q., c. C-26, r. 133.2], aa. 2, 4, 5.

Règlement modifiant le Règlement sur les activités professionnelles pouvant être exercées en perfusion clinique, D. 495-2008 du 21-05-08, (2008) 140 G.O. 2, 2920, aa. 1-3.

Programme d'aide visant la réduction ou l'évitement des émissions de gaz à effet de serre par l'implantation de projets intermodaux dans le transport des marchandises, [R.R.Q., c. M-30.01, D. 455-2008 du 07-05-08, (2008) 140 G.O. 2, 2945], nouveau.

Gazette officielle du Québec, Partie 2, fascicule n° 23 du 4 juin 2008

DÉCISIONS

Directeur général des élections — Décision en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 490 de la Loi électorale relativement à l'exercice du droit de vote par le personnel électoral lors des élections partielles dans les circonscriptions électorales de Bourget, Pointe-aux-Trembles et Hull.

Décision de 2008, (2008) 140 G.O. 2, 2943.

Directeur général des élections — Décision en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 490 de la Loi électorale tel que remplacé en vertu de l'entente intervenue conformément à l'article 489 de cette loi, relativement à l'exercice des fonctions de préposé à la liste électorale lors des élections

partielles dans les circonscriptions électorale de Bourget, Pointe-aux-Trembles et Hull.

Décision de 2008, (2008) 140 G.O. 2, 2944.

DÉCRETS ADMINISTRATIFS

Autorisation à la Ville de Québec de conclure une entente avec l'Administration portuaire de Québec relativement au versement d'une aide financière pour la gestion de la Baie de Beauport à des fins récréatives.

D. 458-2008 du 14-05-08, (2008) 140 G.O. 2, 2948.

Institution par la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour d'un régime d'emprunts.

D. 462-2008 du 14-05-08, (2008) 140 G.O. 2, 2951.

Modification de l'entente relative à la Cour municipale commune de la Ville de Saint-Rémi.

D. 463-2008 du 14-05-08, (2008) 140 G.O. 2, 2952.

Délivrance d'un certificat d'autorisation en faveur de la Municipalité de Saint-Alphonse pour le projet d'établissement d'un lieu d'enfouissement technique sur le territoire de la Municipalité de Saint-Alphonse.

D. 471-2008 du 14-05-08, (2008) 140 G.O. 2, 2954.

Modification du décret numéro 254-2007 du 28 mars 2007 relatif à la délivrance d'un certificat d'autorisation en faveur de Saint-Ulric Saint-Léandre WIND L.P./ Éoliennes Saint-Ulric Saint-Léandre S.E.C. pour le projet d'aménagement d'un parc éolien sur le territoire de la Municipalité de Saint-Ulric, de la Municipalité de la paroisse de Saint-Léandre et de la Ville de Matane.

D. 472-2008 du 14-05-08, (2008) 140 G.O. 2, 2958.

Octroi de deux garanties de prêt dans le cadre d'un projet de restructuration de l'industrie de la transformation des produits marins aux Îles-de-la-Madeleine.

D. 477-2008 du 14-05-08, (2008) 140 G.O. 2, 2962.

Acquisition par expropriation de certains biens pour la construction ou la reconstruction d'une partie de la route 277, également désignée route Bégin, située dans la Municipalité de Saint-Anselme (D 2008 68009).

D. 479-2008 du 14-05-08, (2008) 140 G.O. 2, 2964.

Acquisition par expropriation de certains biens pour la construction ou la reconstruction d'une partie de la route 226, également désignée rue Principale, située dans la Municipalité de la paroisse de Saint-Édouard-de-Lotbinière (D 2008 68010).

D. 480-2008 du 14-05-08, (2008) 140 G.O. 2, 2964.

Gazette officielle du Québec, Partie 1, fascicule n° 22 du 31 mai 2008

AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME, LOI SUR L'...

MRC DE L'ASSOMPTION
(Prolongation de délai pour permettre d'adopter un document visé).

Avis, (2008) 140 G.O. 1, 469.

VILLE DE CANDIAC (*Prolongation de délai pour permettre d'adopter un document visé*).

Avis, (2008) 140 G.O. 1, 469.

VILLE DE SAINT-SAUVEUR
(Prolongation de délai pour permettre d'adopter un document visé).

Avis, (2008) 140 G.O. 1, 469.

VILLE DE SAINTE-ADÈLE
(Prolongation de délai pour permettre d'adopter un document visé).

Avis, (2008) 140 G.O. 1, 469.